



Projet éolien de Ville-Houdlémont

Bulletin d'information - Février 2020

ABO
WIND

ABO Wind, développeur de projet éolien, étudie la faisabilité d'un projet sur le territoire de Ville-Houdlémont en accord avec son Conseil Municipal.

Dans le bulletin d'information de Juillet 2019, nous vous présentions la zone d'étude du projet ainsi que le planning estimatif du lancement des études. C'est avec beaucoup d'enthousiasme en cette nouvelle année que nous démarrons les études de vent et environnementales.

Organisation d'une permanence publique d'information en Mairie !

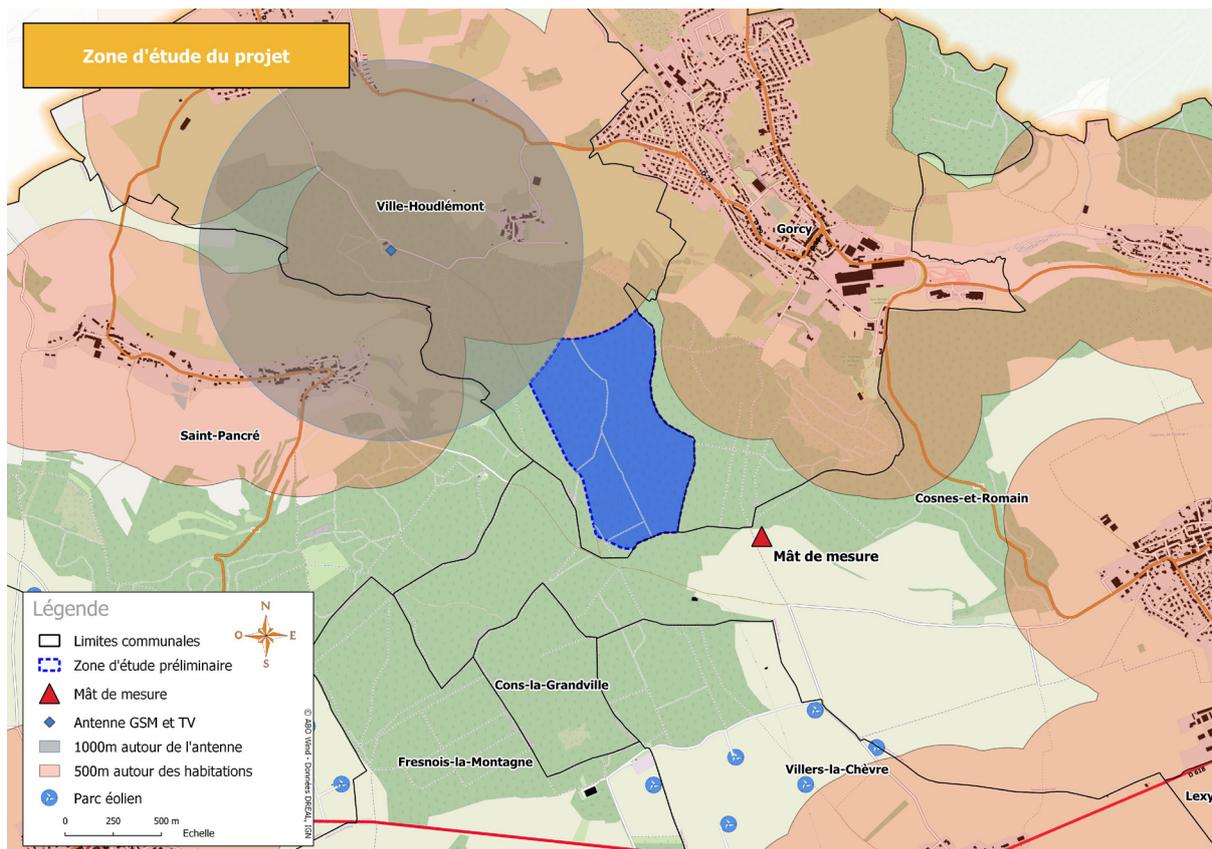
Pour discuter du projet et répondre à l'ensemble de vos questions, ABO Wind et la Commune de Ville-Houdlémont vous convient à une permanence publique d'information :



**Mercredi 12 février entre 17h et 20h (arrivée libre),
à la Mairie de Ville-Houdlémont**

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou participer à cette permanence, vous pouvez nous contacter et nous envoyer vos questions aux coordonnées données au verso.

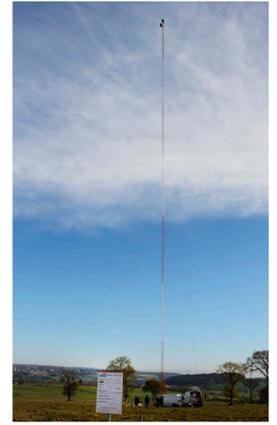
Un mât de mesure de vent sera installé en février 2020 à proximité de la zone d'étude du projet :



Pourquoi un mât de mesure de vent ?

L'analyse du gisement éolien est un préalable à tout projet car elle permet de vérifier la ressource en vent du site à l'étude :

- Un mât de mesure anémométrique est généralement installé pendant 1 à 2 ans.
- Les instruments disposés sur le mât à différentes hauteurs permettent d'établir un profil des vitesses et des directions de vents.
- Les données récoltées, corrélées avec celles mesurées par les stations météo et satellites des alentours depuis plus de 10 ans, permettent de caractériser le vent sur le long terme (20 à 30 ans) afin d'estimer le gisement éolien et la production électrique du futur parc éolien.
- La connaissance des caractéristiques du vent sur le site étudié permettra de définir le ou les types d'éoliennes les plus adaptés au site et leur positionnement.



Qu'est-ce que l'étude environnementale ?

ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour l'élaboration d'un projet éolien. La société ENVOL Environnement a notamment été missionnée pour réaliser l'expertise écologique, qui a pour objectif :

- de dresser un inventaire complet des espèces présentes et les différents milieux naturels sur un cycle biologique complet ;
- de mettre en exergue les enjeux écologiques du territoire ;
- d'examiner le projet par ses incidences potentielles ;
- de constituer le volet faune, flore et milieux naturels du dossier de demande d'autorisation environnementale ;
- de proposer des mesures d'évitement et de réductions des effets si nécessaire.

Dans le cadre de l'étude environnementale du projet, nous installons également sur le mât de mesure un appareil qui permet de mesurer l'activité des chauves-souris, en enregistrant les ultrasons produits par ces dernières. Cet appareil sera installé pendant toute la période d'activité des chauves-souris, soit de mars à octobre 2020.

Plus d'infos ?

Une page internet dédiée au projet est accessible depuis notre site internet :

<https://www.abo-wind.com/fr/la-societe/a-propos-abo-wind/nos-projets/ville-houdlemont.html>

Elle vous permet d'accéder aux informations transmises sur l'évolution du projet et de poser vos questions via le formulaire prévu à cet effet. Nous y répondrons dans les meilleurs délais.



Contacts

Responsable du projet

Tristan Coulaud

Tél. : 02 38 52 26 76

✉ tristan.coulaud@abo-wind.fr

Responsable de la communication

Cristina Robin

Tél. : 05 34 31 13 43

✉ cristina.robin@abo-wind.fr

 www.abo-wind.com/fr

 @ABOWindFrance

 ABO Wind SARL/France

ABO
WIND
Tournés vers le futur